

FORUM MONDIAL DE LA BANANE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DROITS DU TRAVAIL– GT03

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ET PROPOSITIONS – FÉVRIER 2012

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION DU GT03:

MARTIN COOKE (ETI)
ANNA COOPER (Banana Link)
IRIS MUNGUIA (Colsiba/Cosibah)
RAJENDRA PARATIAN (ONU-OIT)
VICTOR QUESADA (Aseprola)
JAVIER VILLACIS (Dole)
ALEX YEBOAH-AFARI (VREL)

Coordonnées des coordinateurs:

Wbf.wg03@gmail.com

WBFCoordWG03@dggroups.org

Le Comité de coordination du GT03 tient à remercier BAMA et TESCO pour leur collaboration et le soutien financier fournit aux activités de ce groupe.

OBJECTIFS

Créer un espace de dialogue social permettant à toutes les parties prenantes du secteur de la banane de partager leurs expériences; leurs préoccupations et les meilleures pratiques en matière de liberté d'association et de négociation collective; de discrimination et santé et sécurité au travail, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'actions efficaces et de collaboration, telles que les campagnes et projets autour de ces trois domaines de base de travail.

PRINCIPALES ACTIVITÉS MENÉES DEPUIS LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DU FMB EN 2009 ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Téléconférences et réunions:

- Téléconférences trimestrielles – Comité de coordination.
- Première réunion physique du Comité de coordination, Equateur, novembre 2010.
- Première réunion physique complète des participants du GT03, Equateur, août 2011: 30 participants (10 femmes, 20 hommes): 13 syndicats; 3 entreprises; 2 petits producteurs; 10 organisations non gouvernementales, et 2 membres de l'Université. Provenant de 12 pays: 6 d'Amérique du Sud; 4 d'Amérique centrale; et 4 d'Europe.

Recherche:

Un diagnostic sur la situation des droits du travail dans les 25 pays producteurs principalement de bananes (voir les rapports thématiques et les conclusions ci-dessous).

Propositions thématiques:

L'élaboration de propositions et d'un plan de travail ultérieur relatifs à la liberté syndicale et la négociation collective, la discrimination et de la santé et sécurité au travail.

Réunion mondiale de femmes travaillant dans le secteur de la banane:

La Deuxième conférence du FMB sera précédée par une Réunion mondiale de femmes travaillant dans le secteur de la banane, du 24 au 26 février 2012, à Guayaquil.

Le but de cette rencontre est de partager des idées et élaborer des stratégies conjointes et des initiatives multi acteurs éventuelles en matière de discrimination fondée sur le sexe. Un rapport de la réunion sera présenté à la plénière de la Conférence du FMB.

Le Comité de coordination du GT03 tient à remercier BAMA, la Fondation des droits de l'homme au travail (FDHT), Peuples Solidaires et 3F pour leur soutien financier à la réunion nommée ci-dessus.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DU FORUM MONDIAL DE LA BANANE

1. Liberté d'association et négociation collective

Il ya des problèmes sérieux dans la manière dont la liberté d'association et la négociation collective sont mises en œuvre dans le secteur de la banane. La perception générale est qu' alors que la législation nationale reconnaît le droit de s'organiser et pendant que les syndicats luttent pour que ce droit soit protégé, les autorités et les employeurs n'appliquent pas de façon efficace la loi au long du secteur de la banane.

La négociation collective est considérée par les syndicats comme une méthode extrêmement positive pour améliorer la situation des travailleurs et leurs rapports avec les employeurs. Néanmoins, il ya des problèmes dans la façon dont elle est mise en pratique.

Ces grands défis émergent dans un contexte où les travailleurs et les employeurs ne sont pas conscients des avantages potentiels de la pleine liberté d'association dans le secteur. La liberté d'association et la négociation collective sont l'occasion pour que le secteur de la banane avance vers l'établissement de relations de travail plus stables, productives et justes.

Propositions:

- 1.1. Promouvoir, par le biais du dialogue social, le respect de la liberté syndicale et la négociation collective au sein de l'industrie bananière mondiale.*
- 1.2. Faire un appel à tous les employeurs du secteur au sein de l'industrie de la banane - les sociétés multinationales, les commerçants, les associations de producteurs dans les pays producteurs, ainsi que les détaillants, les initiatives de certification, le commerce éthique et commerce équitable - à participer et initier un dialogue au sein de la plateforme du GT03 sur les droits du travail du FMB.*
- 1.3. Créer un espace pour permettre aux entreprises du secteur de la banane de se communiquer et de partager leurs expériences, leurs préoccupations et les meilleures pratiques en matière de liberté d'association et de négociation collective.*
- 1.4. Elaborer un guide de bonnes pratiques sur les droits de liberté d'association et de négociation collective, dirigé aux entreprises du secteur de la banane.*
- 1.5. Elaborer une campagne d'information, dirigée aux travailleurs, sur les droits de liberté d'association et de négociation collective, et la diffuser entre les travailleurs au niveau des plantations. Il s'agira, notamment, d'une stratégie globale de campagne et, par conséquent, il faudra élaborer des documents et les imprimer; organiser des programmes de formation et sensibilisation, entre autres activités dirigées à la communauté en général.*

2. Discrimination

Une des principales conclusions du GT03 en ce qui concerne la discrimination est qu'un bon nombre de mécanismes de conformité des entreprises ne s'attaque pas efficacement au

problème de la discrimination. Les efforts volontaires de la part de l'employeur du secteur en matière d'éradication des pratiques discriminatoires sont insuffisants.

Propositions:

2.1. Faire appel aux employeurs de la production de bananes, aux petits détaillants et aux secteurs liés à la certification indépendante, ainsi qu'aux détaillants, pour qu'ils s'intègrent et participent dans le GT03 et poursuivent le débat sur la discrimination au travail. En même temps, il est nécessaire de promouvoir le lien avec les secteurs organisés en Afrique et en Asie et entre eux-mêmes.

2.2. Motiver tous les acteurs de l'industrie bananière mondiale à réfléchir et à prendre des mesures pour faire avancer les assurances des entreprises déjà en place, la promotion de nouvelles mesures pour réduire la discrimination au travail et l'embauche.

2.3. Organiser dans des régions productives (Amérique latine et les Caraïbes, Afrique et Asie) des rencontres entre tous les acteurs de l'industrie dans le but d'élaborer une stratégie de dialogue social, national ou régional, concernant les moyens pour surmonter la discrimination fondée sur le sexe, l'âge et l'ethnicité. Il est essentiel que ces initiatives impliquent les autorités du travail des pays producteurs.

3. La sécurité et la santé au travail

Le GT03 a remarqué avec préoccupation que les deux conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT) liées à l'agriculture, 184 et 187 sur la santé et la sécurité au travail, n'ont pas été ratifiées par les pays producteurs de banane (à l'exception du Ghana). Cela indique qu'il n'y a pas d'outils en place pour faciliter ou renforcer un dialogue tripartite afin d'améliorer les politiques nationales et internationales concernant la santé au travail dans le secteur de la production.

L'application de la législation nationale sur la santé et la sécurité au travail dépend en grande partie de l'exigence des autorités des pays producteurs et de leur relation avec le secteur du travail organisé.

En termes de santé et sécurité au travail, le dialogue est essentiel. Il peut aider les syndicats à améliorer leurs interventions, les entreprises à améliorer leurs risques et à mettre en œuvre des programmes et des services de prévention des maladies, et aux gouvernements à mieux arbitrer le dialogue social et surveiller la cohésion avec la politique nationale sur la santé au travail.

Propositions

3.1. Soutenir l'initiative, lancée par une campagne internationale pour la ratification de la Convention de l'OIT no. 184 sur la santé et la sécurité dans l'agriculture (2001) par des pays exportateurs de bananes, qui sera élaborée au cours des deux prochaines années. À cet égard, le soutien d'organisations comme l'OIT est très important, en particulier dans les domaines liés à la procédure de ratification par les États signataires. Le soutien fournit par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), ainsi que par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), qui a pris l'initiative dans la promotion de la convention de l'OIT est également nécessaire.

3.2. Faire un appel à tous les acteurs impliqués dans la production et le commerce international de bananes pour qu'ils appliquent les normes énoncées dans les conventions de l'OIT, en particulier celles déjà mentionnées (no. 184 et no. 187), la législation nationale des pays producteurs de bananes liée à l'activité des commissions permanentes de santé, et pour former de tels comités dans les cas où ils ne sont pas considérés par la législation nationale.

Le Groupe de travail sur les droits du travail va élaborer un programme d'action pour la mise en œuvre des propositions ci-dessus pour 2012 et 2013. Ce programme d'action sera, toutefois, dépendant de la capacité, du soutien financier et de la participation efficace de multiples acteurs, qui ont jusqu'ici représenté les principaux défis pour le GT03.